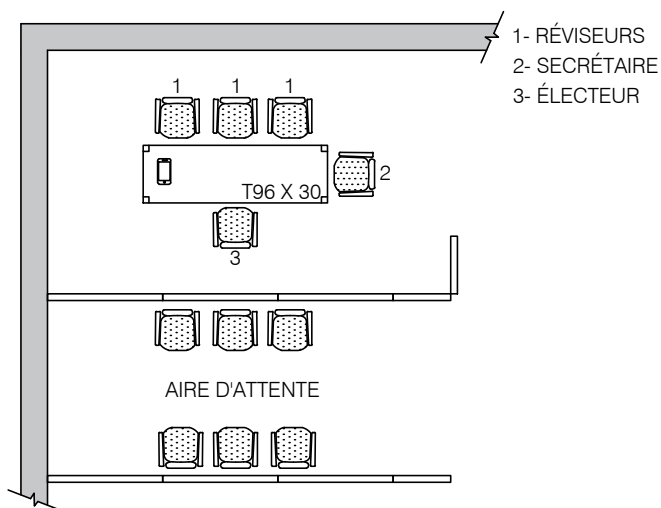


EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT D'UNE COMMISSION DE RÉVISION ITINÉRANTE EN MILIEU RURAL ET SEMI-RURAL

SUPERFICIE	20 X 20 PIEDS OU 400 PI ² / 6,1 X 6,1 MÈTRES OU 37 M ² PEUT-ÊTRE SITUÉ DANS UN GRAND ESPACE
ÉQUIPEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • 1 TABLE 96 X 30 POUCES • 4 CHAISES POUR LE PERSONNEL DE LA COMMISSION DE RÉVISION • CHAISES POUR LES ÉLECTEURS • 1 CELLULAIRE EN ALLOCATION POUR LE PRÉSIDENT RÉVISEUR ☎



NOTE : LE BUREAU DOIT ÊTRE ACCESSIBLE
AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE